

**POUVOIRS**  
(Modèle)

[Nom de l'État Partie]

[LE/LA] MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES DE [NOM DE L'ÉTAT PARTIE]<sup>1</sup>,

Considérant qu'il est souhaitable que [Nom de l'État Partie] se fasse représenter à la deuxième réunion de la Conférence des Parties à la Convention de Minamata sur le mercure, qui se tiendra à Genève (Suisse) du 19 au 23 novembre 2018,

DÉCIDE :

De nommer une délégation qui sera habilitée à participer aux travaux de la réunion susmentionnée et de désigner en qualité de :

**[Chef/Cheffe] de délégation :**

[Nom] – [Titre]

**Autre(s) représentant(s) :**

[Nom] – [Titre]

**Suppléant(s) :**

[Nom] – [Titre]

**Conseiller(s) :**

[Nom] – [Titre]

...

Signé et scellé le [date] à [lieu]

[LE/LA] MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

---

<sup>1</sup> Le présent modèle a été établi en partant du principe que les pouvoirs seront délivrés par [le/la] Ministre des affaires étrangères de l'État Partie. Toutefois, les pouvoirs peuvent également émaner du chef d'État ou de gouvernement. Dans le cas d'une organisation régionale d'intégration économique, les pouvoirs doivent être délivrés par l'autorité compétente de l'organisation en question.